

QUEL COÛT ?

Sur adhésion à l'association Familles Rurales :
cotisation annuelle (3€/individuelle ou
10€/familiale).

Puis système de tickets (5€ le carnet de 10 tickets)
À remettre à chaque transport et selon le lieu de
destination.

- Un ticket si votre déplacement se fait sur les communes de Walincourt-Selvigny, Villers-Outréaux, Caullery, Esnes, Malincourt, Dehéries.
- Quatre tickets si votre déplacement s'effectue à Cambrai ou Caudry.
- Cinq tickets si votre déplacement s'effectue à Saint Quentin.
- Au delà de 35km, votre demande sera étudiée par l'association Familles Rurales.

FAMILLES RURALES, C'EST QUI, C'EST QUOI ?

Un partenariat avec l'ensemble des acteurs de terrain et lieu où les initiatives et besoins des habitants sont entendus par les professionnels.

Un lieu d'accueil de tous les habitants du territoire. **Accueillir, écouter, informer, orienter.**

Un lieu de développement des projets ou actions des habitants.

Un lieu de rencontre d'animation sociale et familiale, d'entraide, de médiation, d'écoute et de parole.

VOUS SOUHAITEZ
PLUS DE RENSEIGNEMENTS ?

VOUS SOUHAITEZ
ÊTRE CHAUFFEUR BÉNÉVOLE ?



CONTACTEZ-NOUS :
03.27.78.80.41



**CLUB 2000,
8 RUE RENÉ GALIÈGUE
59127 WALINCOURT-SELVIGNY**



CS-FAMILLESRURALES.FR



**CENTRE SOCIAL
FAMILLES RURALES**

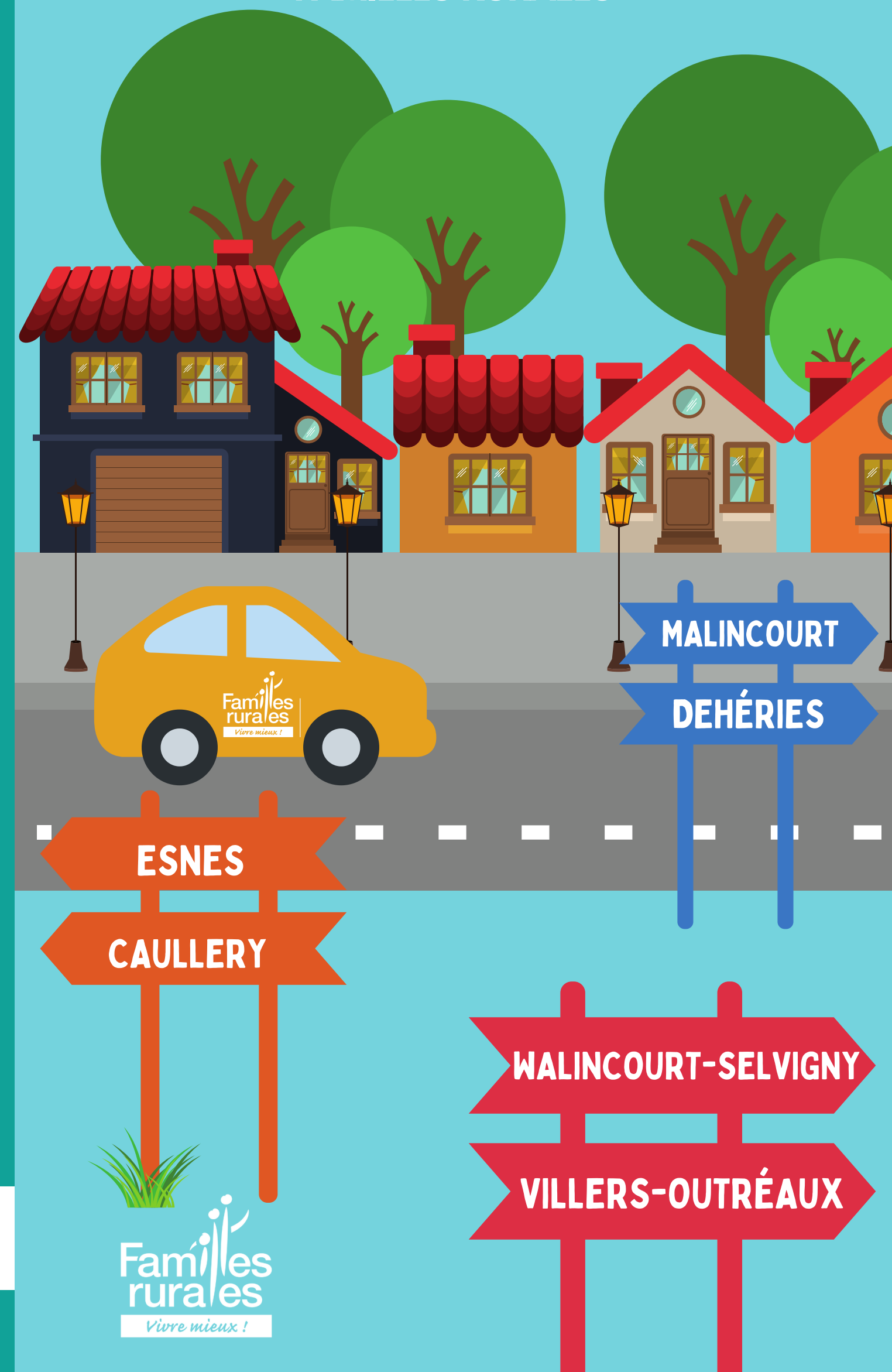
AVEC LE SOUTIEN ET LA PARTICIPATION :

**WALINCOURT-SELVIGNY, VILLERS-OUTRÉAUX, MALINCOURT,
DEHÉRIES, ESNES, CAULLERY**



NAVETTE SOLIDAIRE

FAMILLES RURALES





LA NAVETTE SOLIDAIRE, C'EST QUOI ?

Un service de transport à la demande. Les transports sont effectués par des bénévoles de l'association Familles Rurales. La navette solidaire a pour but de **rendre service aux personnes isolées. Ces transports sont réservés aux habitants non véhiculés et à faibles revenus.** Les bénévoles les accompagnent dans leurs déplacements occasionnels, pour faciliter le quotidien et créer du lien social.

Bon à savoir : Nous n'effectuons aucun transport durant les week-ends, les vacances scolaires et les jours fériés.



POUR QUI ?

Pour les habitants des communes de : Walincourt-Selvigny, Villers-Outréaux, Caullery, Malincourt, Dehéries et Esnes (adhérentes à Familles Rurales) sans moyen de locomotion ou à mobilité réduite et ne pouvant assumer financièrement des frais de transport en raison de faibles revenus.

COMMENT PUIS-JE UTILISER LA NAVETTE SOLIDAIRE ?



1 Contactez Familles Rurales au 03.27.78.80.41

Pour un premier transport : Vous devez contacter Familles Rurales au moins une semaine avant votre premier déplacement.

En tant qu'utilisateur, prendre une adhésion annuelle, signer la charte de la navette et commander votre carnet de tickets (5€ le carnet de 10 tickets - Plus d'informations sur les tickets au dos de ce document).

2 Réservez

Lorsque vous avez adhéré, signé la charte et commandé vos tickets : Vous téléphonez au moins 3 à 5 jours ouvrés avant votre déplacement pour réserver un trajet. Suite à votre demande, nous vous confirmerons la disponibilité d'un bénévole pour effectuer votre transport.

3 On vient vous chercher

Un bénévole vient vous chercher chez vous à l'heure et au jour convenus et vous transporte à l'endroit défini lors de la réservation.

4 Vous montez dans la navette

Lorsque le bénévole vient vous chercher, vous lui remettez le ou les tickets nécessaires et signez l'ordre de mission.

5 Votre déplacement

Le trajet et le lieu sont définis lors de la réservation, pas de changement possible sur place. Respecter le temps indiqué lors de la réservation. Sur place, les stationnements payants, péages, etc. sont à la charge de la personne transportée.

POUR ALLER OÙ ?

Pour tout **déplacement occasionnel** : rendez-vous médicaux sans bon de transport, courses sur notre territoire (Walincourt-Selvigny, Villers-Outréaux, Esnes, Caullery, Malincourt, Dehéries), pharmacies sur notre territoire, rendez-vous administratif, rendez-vous professionnel.

Sont exclus les déplacements : pris en charge par la sécurité sociale, scolaires ou domicile-travail, pour les enfants mineurs non accompagnés par une personne majeure, les déplacements réguliers (rendez-vous chez le kinésithérapeute,...).

